



دائما أقرب

Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba

SOUS DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES

REF : DOT/SDT/DRA/RU/ 374/2024

Annaba le, 19/06/2024

A

Monsieur : LAMRI AHCENE
CITE EL KANTRA N° 26 SIDI AMAR – ANNABA -

OBJET : Mise en demeure N° 01.

Projet : Travaux Câble FO Pour Modernisation Pont Blanc MSAN PBLN

Bon de commande N° : 2400 166 du 21/13/2024, ODS N° : 78 du 21/03/2024, délais 60 Jours

Monsieur ;

Dans le cadre de l'exécution des travaux cité en objet, confié à votre entreprise dans le cadre des contrats d'adhésion, il a été constaté votre absence sur chantier. Cette situation constitue un abandon de chantier, ce qui est en violation des termes du contrat.

A cet effet, je vous mets en demeure de reprendre immédiatement les travaux et de remédier à ce manquement. À défaut, Algérie Telecom se réserve le droit d'appliquer des mesures à l'encontre de votre entreprise conformément aux clauses contractuelles.

2024 جوان 20



Le Directeur Opérationnel des
Télécommunications - Annaba
Signé: TERKMANI Mohamed Riad